



Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2018 du GESMA

L'assemblée générale ordinaire du GESMA s'est tenue le vendredi 16 novembre 2018 à 19h30 à Angoulême, dans les locaux de l'ancienne auberge de jeunesse sur l'île de Bourgines.

Le décompte des membres votants présents et des pouvoirs reçus s'élève à 54 pour un total de 115. Le quorum est largement atteint, le secrétaire déclare à 19h45 que l'assemblée générale ordinaire est ouverte et donne la parole au Président Jean-Christophe DUBOIS.

*Le Président Jean-Christophe DUBOIS présente son rapport moral pour la saison 2017-2018.

->Ce rapport est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

*Le secrétaire Christian JOUIN donne lecture de son rapport

->Ce rapport est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

*La trésorière Sonia BARTHELET détaille le bilan comptable :

Compte de Résultat et Bilan 2017-2018 Fichier des amortissements
Compte de Résultat prévisionnel 2018-2019 Détail des comptes par commission 2017-2018

Joel MOREAU, vérificateur aux comptes, informe l'AG qu'il a étudié avec soin les documents comptables mis à sa disposition et qu'aucune anomalie n'a été relevée ; de fait, il propose à l'AG de donner quitus à la trésorière.

->Ce rapport, le bilan et le prévisionnel sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C



***Présentation des rapports des commissions :**

-APNEE : Thierry MULLER

-BIOLOGIE : Christophe BOLLIGER

-FOURGON : Yvon CHEVALERIAS

-LOISIRS : Christophe BOLLIGER et Pascal GIRAUD

-MATÉRIEL : Jean Luc MAROYER.

-NAP (Nage avec Palmes) : Annie FRANCOIS

-PHOTO-VIDEO : en cours de redémarrage avec Dominique STREIFF

-PSP (Plongée Sportive en Piscine) : Christian JOUIN

-TECHNIQUE : Philippe BARTHELET

-SOUTERRAINE : Jean-Christophe DUBOIS

->Tous ces rapports sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Tous les rapports sont annexés à ce compte rendu

***Parole aux invités**

M. Julien RATIER, Président du CODEP16 FFESSM félicite le président du GESMA pour le bon fonctionnement de son club et de ses commissions.

***Les vérificateurs aux comptes sont reconduits dans leurs fonctions par l'A.G.**

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C



***Renouvellement, élection du bureau directeur :**

4 membres sortants :

-renouvellement par ¼: 3 membres Mme. BARTHELET Sonia, M. JOUIN Christian, MULLER Thierry

-démission : M. BARTHELET Philippe

4 postulants :

-Nouveaux candidats déclarés : Mme QUANTIN Isabelle et M. MOKRANI Nicolas

-Candidats à leur réélection : JOUIN Christian et MULLER Thierry

->Les quatre candidats sont élus à l'unanimité par l'Assemblée Générale

***Récompenses, remerciements :**

Michel MAROT et **Philippe TISSEUIL** sont chaleureusement remerciés pour leur participation très active à la vie du GESMA et leur implication comme cadres.

Ils sont promus à compter de ce jour Membres d'Honneur du GESMA avec les félicitations de l'ensemble de l'Assemblée Générale

***Parole à l'assemblée :**

Pas d'intervention



Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C



***Composition du comité directeur du GESMA pour la saison 2018-2019:**

-Président : M. DUBOIS Jean-Christophe

-Vice-Président : M. BOURDEAU Michel

-Trésorier : M. MOKRANI Nicolas

-Trésorière adjointe : Mme FRANCOIS Annie

-Secrétaire : M. JOUIN Christian

-Secrétaire adjoint : M. BOLLIGER Christophe

Membres :

M. BOERKMANN François, M. CHEVALERIAS Yvon, Mme LACHGAR Dominique,
M. MAROYER Jean-Luc, M. MULLER Thierry, Mme QUANTIN Isabelle.

L'Assemblée Générale ordinaire 2018 du GESMA est close à 21h30.

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C